

Réf: Dossier N° 029986

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE MINIÈRE DU HAMBOL »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera 2 Golf, LOT 101, ILOT 362

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MINIÈRE DU HAMBOL »

Objet : OBJET La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
• EXPLOITATION MINIÈRE, ACTIVITÉ MINIÈRE, RECHERCHE MINIÈRE,
• ACHAT,VENTE, IMPORTATION ET EXPORTATION D'OR BRUT,
• ACHAT, VENTE, IMPORTATION ET EXPORTATION DE DIAMANT BRUT,
• EXPLOITATION DE SUBSTANCES DE CARRIÈRE INDUSTRIELLE, EXPLOITATION DE CARRIÈRE, PRESTATIONS MINIÈRES, BIJOUTERIE,
• ÉTUDE ET SUIVI DE DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION MINIÈRE,
• LOCATION D'ENGINS POUR L'ACTIVITÉ MINIÈRE.
• L'IMPORT/L'EXPORTEt pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera 2 Golf, LOT 101, ILOT 362

Dirigeant(s) : M OUATTARA YESSORIFIALA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03564 du 25/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23285/GTCA/RC/2021 du 25/08/2021

